

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2023-10 visant à autoriser la construction d'une remise abritant une génératrice, un usage accessoire à un service de taxi en droit acquis et l'installation d'un escalier ouvert aux 1605-1607, rue Verchères (lots 2 629 646 et 2 629 647) (district de LeMoynes-de-Jacques-Cartier)	9 mai 2023 18 mai 2023

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.VL@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 26 mai 2023.



Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil